

**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 NOVEMBRE 2023 A 19H15**

Lieu de la séance : Mairie – Salle du Conseil Municipal

- I. Approbation procès verbal du dernier Conseil Municipal
- II. Délibération convention entre la Commune et la Communauté d'Agglomération du Gard rhodanien travaux ancien groupe scolaire
- III. Délibération avenant convention d'occupation précaire du domaine public
- IV. Délibération convention tripartite projet plantation d'arbres
- V. Délibération création d'un poste d'Adjoint administratif à temps complet
- VI. Informations décisions du Maire
- VII. Questions diverses

Fait à SAINT GENIES DE COMOLAS,
Le 10/11/2023

Le Maire,
Olivier JOUVE

